

Commémoration du 21 juillet... quand l'indécence rime avec humiliation ; interpellation introduite par M. Thierry Balsat, Conseiller communal.

Comme à l'accoutumée, l'organisation de la cérémonie d'hommage aux femmes et aux hommes tombés pour la patrie a tourné au ridicule. Comme notre BGM, le préposé à l'interprétation de l'hymne national était aux abonnés absents. La voix salvatrice d'une tennodoise présente aura cependant permis d'éviter que l'humiliation ne soit trop conséquente.Que penser dès lors de l'état désastreux du monument commémoratif sujet à l'indignation...

Pourquoi notre BGM snobe-t-il quasi systématiquement cet événement ? Pourquoi n'y avait-il pas de trompettiste pour célébrer la Brabançonne ? Pourquoi n'y a-t-il plus de discours protocolaire ? Pourquoi ce monument est-il laissé à l'abandon ?

Elections communales 2018...qui aux commandes pour l'organisation ?; interpellation introduite par M. Thierry Balsat, Conseiller communal.

Un récent courrier adressé au Collège des BGM et échevins de notre commune par le Juge de Paix de St-Josse le 30 juin dernier interpelle à plus d'un titre sur la bonne marche de l'organisation des prochaines élections communales. Une décision du Collège en mars 2017 fixant un organigramme sur la composition de la cellule affaires électorales vient conforter cette inquiétude. ...

Pourquoi la responsable du département démographie ne chapeaute-t-elle plus, comme par le passé, cette cellule ? Sur quels critères objectifs la nouvelle cellule a-t-elle été constituée ? Pourquoi les recommandations du Juge de Paix qui dispose des prérogatives légales en matière d'organisation ne sont-elles pas suivies d'effet ?

Justice de paix ...le début de la fin ?; interpellation introduite par M. Thierry Balsat, Conseiller communal.

Depuis le début de la législature, l'opposition n'a eu de cesse de mettre en garde la majorité sur la l'état dramatique du bâtiment hébergeant la justice de paix. Et sur les conséquences de sa fermeture. Depuis le début du mois d'août, c'est hélas chose sur demande express du président du tribunal de première instance.....

Pourquoi la commune a-t-elle attendu avant de prendre les choses au sérieux et entreprendre des mesures de sécurisation d'un bâtiment lui appartenant ? Quid de l'affectation du plateau situé avenue de l'Astronomie promis à l'accueil de la justice de paix ? Quels sont les contacts de la commune avec le Ministre de la Justice ? N'y a-t-il pas une volonté cachée de condamner le canton de St-Josse ?

Pyramide Rogier....Le retour du Pharaon ?; interpellation introduite par M. Thierry Balsat, Conseiller communal.

Alors que l'on croyait la vente des entrailles de la place Rogier définitivement entérinée compte tenu du désintérêt mainte fois exprimé par notre BGM, ce dernier vient nous surprendre une nouvelle fois via la presse locale en nous annonçant vouloir finalement rouvrir l'espace de 3500 m2....

Quelles sont les véritables raisons qui poussent aujourd'hui le Collège à vouloir finalement conserver cette salle ? Qui en sera le véritable gestionnaire ? A quoi sera-t-elle réellement affectée ? Qui pourra bénéficier de l'accès à l'espace ?

Administration communale – Service population.....quid des procédures caisses ?;
interpellation introduite par M. Thierry Balsat.

La disparition d'une enveloppe contenant une somme avoisinant les 700 euros aura notamment mis en évidence le 6 juin dernier l'absence de toute procédure dans la réception et dans la remise des caisses en début et en fin de journée par les employés communaux. Depuis, plainte à été dressée à l'encontre de la commune par un employé s'estimant accusé à tort en renvoyant la responsabilité de son chef service qui en l'espèce est très clairement engagée...

Pourquoi aucune procédure n'est mise ou n'a été mise en place pour éviter ce genre de situation ? Quels sont les moyens de contrôles mis en place pour vérifier les encodages caisse (encaissement, annulation, etc...) effectués par le personnel ? Quid des contrôles effectués par le département comptabilité ? Pourquoi utilise-t-on un ordre de recouvrement et une non-valeur pour justifier des trous de caisse ?

Salle Pyramide : revirement électoraliste ?; interpellation introduite par M. Geoffroy Clerckx, Conseiller communal.

Par la presse, nous venons d'apprendre le revirement de la commune à propos de la salle Pyramide, sous la place Rogier.

Après avoir annoncé à plusieurs reprises et encore récemment (2016) vouloir à juste titre vendre la salle de 3500 m² afin de faire rentrer de l'argent dans les caisses communales, le Bourgmestre de St-Josse vient d'annoncer que les autorités communales souhaitaient garder et rénover les lieux pour en faire une salle de fêtes pour les habitants et pour des événements internationaux.

Pareil revirement à un peu plus d'un an des élections pose de nombreuses questions:

- 1) Confirmez-vous que la commune veut garder et rénover cette salle sur fonds propres?
- 2) Avez-vous déjà une idée, même à la très grosse louche, du paquet de millions d'euros qui vont être nécessaires, sachant que vous prévoyez déjà 300.000 euros rien que pour l'étude?
- 3) Confirmez-vous que la commune a l'intention de gérer cette salle une fois rénovée plutôt que d'en confier la gestion à un concessionnaire privé, alors que le gestion d'une salle de fêtes et d'événements n'est pas du tout le métier d'une commune, certainement d'une petite commune comme St-Josse qui n'a ni le know-how ni les ressources humaines pour cela?
- 4) Avez-vous une conception insulaire de St-Josse qui serait une petite île de 1,1 km² entourée d'eau infestée de requins qui empêcheraient ses habitants de faire quelques kilomètres au risque de se faire dévorer pour faire la fête dans une des nombreuses salles existantes aux alentours?
- 5) Ne pensez-vous pas que vous faites une concurrence déloyale à ces salles privées situées à quelques km à la ronde, celles-ci n'ayant pas eu la chance de bénéficier de millions d'euros d'argent public pour leur création et ne pouvant pas pratiquer des tarifs aussi attractifs que les pouvoirs publics?
- 6) La situation financière de la commune s'est-elle vraiment soudainement améliorée comme vous le prétendez ? Si c'est le cas, ne pensez-vous pas que ces millions d'euros seraient mieux utilisés dans des domaines plus essentiels pour les habitants comme nos écoles, par exemple, afin d'en faire les plus belles et les mieux équipées du pays et donner un coup de pouce indispensable à nos enfants et nos jeunes, plutôt que d'offrir du pain et des jeux à une partie de la population?
- 7) Ou bien est-ce l'approche des élections communales qui expliquerait ce revirement soudain de la position du Collège des Bourgmestre et Echevins, ce projet visant clairement un électorat particulier potentiellement sensible à ce genre de carotte?

Interpellation de Monsieur Luc FREMAL concernant « le relogement des familles suite à l'évacuation de l'église du Gesu : état de la situation » au Conseil communal du 4 septembre 2017.

Le 4 novembre 2013 avait lieu au petit matin l'évacuation des derniers occupants de l'église du GESU. Un centre de crise avait installé pour accueillir ces personnes et les accompagner administrativement. Dans les jours qui ont suivi cette évacuation, plusieurs communes, dont la commune de St-Josse ont décidé de mettre des logements à disposition pour accueillir ces familles.

La commune de Saint-Josse ainsi que son CPAS ont mis plusieurs logements à disposition pour reloger une partie des occupants.

Cela fera bientôt quatre ans que cette évacuation a eu lieu.

Que sont devenues ces familles ?

Interpellation de Dorah ILUNGA à Monsieur Philippe BOIKETE, Échevin de l'Informatique concernant «Nouvelles adresses mails, nouveau site internet: quelles sont les changements pour la rentrée sur le plan informatique» au Conseil communal du 4 septembre 2017.

Monsieur l'Échevin,

Il y a quelques mois, la commune annonçait l'arrivée du wifi place St-Josse. Nous avons récemment reçu un courrier nous indiquant un changement de nos adresses mails communales. Passage de @stjosse.irisnet.be à @sjtn.brussels. Le site internet communal a également changé d'adresse.

En tant qu'échevin de l'informatique pouvez-vous nous dire s'il y aura d'autres changements au niveau informatique lors de cette rentrée ?

Ces changements permettront-ils d'améliorer le cadre de travail des agents communaux ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Piramidezaal niet meer te koop ?; interpellatie ingediend door Dhr Frederic Roekens, Gemeenteraadslid.

De gemeentelijke piramidezaal onder het Rogierplein staat al enkele jaren in de uitverkoop. In een artikel in La Capitale informeert de Burgmeester ons echter dat de zaal niet meer te koop staat en dat de gemeente de renovatie en uitbating wil bestuderen door middel van een studie. Er zou ook bij het gewest worden aangeklopt voor financiering.

Ecolo-Groen pleitte er al jaren voor om de zaal niet zomaar te verkopen. Het is immers één van de weinige geschikte locaties in de hoofdstad voor een polyvalente feestzaal waarbij de overlast voor buurtbewoners beperkt blijft.

Vragen :

Wat is de reden voor de plotse meningsverandering? Zijn er onderhandelingen geweest met geïnteresseerde kopers ? Zijn deze afgesprongen en zo ja waarom ?

Op hoeveel euro raamt de gemeente de kosten voor een renovatie van de zaal? Zijn er gesprekken met het gewest voor een eventuele financiering? Wat zou de functie van de zaal worden? Hoe zal deze uitgebaat worden ?

Sint-Joost : Gratis naschoolse opvang voor kinderen franstalig onderwijs, betalend voor nederlandstalig onderwijs ; interpellatie ingediend door Dhr Frederic Roekens, Gemeenteraadslid.

In januari 2017 kondigde Burgmeester Emir Kir trots aan de in de pers dat in Sint-Joost voortaan de voorschoolse en naschoolse opvang gratis zou zijn. Dit werd echter enkel voor het Franstalig onderwijs geregeld. Voor het Nederlandstalig onderwijs bleef de opvang betalend. Op mijn vraag in de gemeenteraad van 23.01.2017 antwoordde schepen Bea Meulemans dat er spoedig een oplossing zou worden uitgedokterd maar dat de situatie complex was.

Het is inderdaad zo dat de Franstalige opvang door de gemeente zelf wordt georganiseerd terwijl dit aan Nederlandstalige kant werd uitbesteed aan de vzw de Buiteling die ook in andere gemeentes actief is. Het is echter geen onbegonnen werk om als gemeente een overeenkomst uit te dokteren waarbij de gemeente de kosten die tot op vandaag door de ouders worden betaald zelf voor eigen rekening neemt en het bedrag dan doorstort aan de Buiteling. Het is een raadsel waarom dit van bij de start niet werd geregeld voor de twee taalgemeenschappen zoals het gezond verstand zou vragen.

In de begroting 2017 die dit jaar in maart werd gestemd was er alvast geen extra geld voorzien voor de Nederlandstalige opvang . En tot op heden bij de start van het nieuwe schooljaar, lijkt er nog geen oplossing voorzien en organiseert en bestendigt de gemeente dus zelf een discriminatie tussen nederlandstaligen en franstaligen.

Vragen;

Is er een oplossing voorzien om deze discriminatie bij de start van dit nieuwe schooljaar op te lossen?

Zo ja, Uit wat bestaat deze oplossing concreet en vanaf wanneer treedt deze in werking?
